

Accès au foncier et habitat léger : les bonnes questions à se poser

Formation portée par le CIVAM du Gard

PUBLIC CIBLE

Porteurs et porteuses de projet agricole souhaitant rechercher du foncier dans le Gard

OBJECTIFS

L'accès au foncier est généralement l'un des points-clés d'un projet agricole, qu'il s'agisse d'installation, de maintien de l'activité ou de diversification. Mais trouver une terre pour son projet agricole peut se révéler être un parcours compliqué ! La question de l'habitat (ou des logements pour l'agri-tourisme) est souvent aussi une question cruciale, et, parmi les options possibles, l'habitat léger séduit de plus en plus. Pour autant, les projets d'habitat léger, en individuel ou en collectif sont parfois plus complexes qu'on pourrait le penser et sont très dépendants des territoires dans lesquels ils cherchent à s'inscrire.

Proposée en partenariat avec l'ADDEARG et Terre de liens, ces deux journées de formation mixeront apports théoriques, ressources, témoignages et études de cas pour vous permettre d'acquérir des repères sur toutes ces questions et construire votre propre plan d'action. Elles peuvent être suivies indépendamment.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 : Foncier

Maîtriser les critères de choix de son foncier (en fonction de son projet, des enjeux agronomiques...), les acteurs et les ressources à mobiliser, les positionnements adaptés, ainsi que les aspects juridiques et réglementaires (statuts du foncier, type de baux et formes de propriétés,...) pour pouvoir définir sa stratégie d'accès au foncier.

Jour 2 : Habitat léger

Acquérir les éléments juridiques et réglementaires permettant d'évaluer la faisabilité et la pertinence d'un projet d'habitat léger et savoir le mettre en regard des questions d'insertion territoriale.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Brainstorming collectif
Travaux individuels et de groupe
Restitutions

MOYENS MATÉRIELS

Paperboard et rétroprojecteur
Livret de formation
Feutres et fiches outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation des acquis réalisée par le CIVAM

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 04/02/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Formation éligible France Travail et Vivea
- Autres financements : contacter le CIVAM. Les tarifs sont précisés par le CIVAM

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Stephanie Hosford
formation@civamgard.fr
FD CIVAM 30 -
formation@civamgard.fr 06 33 29 91 44 (de préférence les après-midi de 14h00 à 17h30). Si besoin, laissez-nous un message, on vous rappellera !

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Grâce au soutien du PAT d'Alès Agglomération, cette formation est gratuite pour les porteurs de projet ne disposant pas de fonds de formation.

NOTE : Repas du midi à apporter

Date	Lieu	Intervenant
06/02/2026	ARCADIE - 484 Avenue Emile Antoine 30340 Gard	Joris Danthon, L'atelier fertile,
05/02/2026	ARCADIE - 484 Avenue Emile Antoine 30340 Gard	Lise GUILLERMIN, animatrice et formatrice Terre de Liens Florette Rengard, accompagnatrice et formatrice Addearg

THÈMES

Transmission

FINANCEURS

VIVEA

France Travail